

COMPTE RENDU du CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Lundi 26 novembre 2012

Présents

Membres du Conseil de Développement

Philippe BEL – Vice-Président du Conseil de Développement
Raymond BESSE – UFC Que Choisir
Jacques DUNIS – Président de VALLOGIS
Gérard ETCHANCHU – Président de chambre au tribunal de commerce
Pierre-Yves HUMBERT – Centre des Jeunes Dirigeants d'entreprise
Daniel GUILLERMIN – 1^{er} Vice-Président délégué de la Chambre de Commerce et d'Industrie
Claude GUILLIER – Président UD45 CFE-CGC
Philippe LELOUP – Président de l'ASELQO
Michel L'HEUDE – Architecte, membre de l'Union des Professions Libérales
Benoît LONCEINT - UDEL
Jacques MARTINET – Président UDAH-PACT
Joseph PICARD – Président de l'Académie d'Orléans
Monsieur Olivier RENAUDEAU – Président de l'UDEL

AgglO

Charles-Eric LEMAIGNEN - Président de l'AgglO
Corinne BIVER – Conseiller Technique auprès du DGS
Lauriane DESBOIS WALLER – Conseiller du DGS
Philippe DUBUY – Directeur Général Adjoint Territoires et Développement Durable
Joëlle GOEPFERT – Directeur de Cabinet et de la Communication
Dominique GUY – Directeur du Développement Economique
Isabelle MERCIER – Chef de Cabinet
Isabelle SARDOIS ROUCHON – Assistante des Chargés de Mission

AUAO

Catherine TREBAOL – Directrice de l'Agence d'Urbanisme
Hervé PATUREAU – chargé de mission

Excusés

Pierre ALLORANT – Vice-président du Conseil d'administration de l'Université d'Orléans
Guy BAUDRY – Responsable de l'Union départementale de la C.F.D.T.
Xavier BEULIN – Président de la Chambre d'Agriculture du Loiret
Jean-François BORDAT – Directeur de la Couronnerie
Pierre DERAJINSKI – Directeur Général du Crédit agricole Centre Loire
Jacques FRAGUAS – FNAUT
David GALOPIN – Secrétaire Général du Groupement Départemental Force Ouvrière du Loiret
Gérard GAUTHIER – Président de la CGPME du Loiret
Emmanuel GUESDON – Directeur « Le Cercle des Ages »
Henri JACQUOT – Professeur à l'Université d'Orléans
Aline MERIAU – Présidente de la Fédération des bâtiments du Loiret
Patrick LIEY – Caisse des Dépôts et Consignations
Jean-Marc MURE – Président du Sandre orléanais
Rodolphe OUF – Chambre des Métiers et de l'Artisanat
Elisa PINAULT – Présidente Vitrines d'Orléans
Michel PUPIN – Directeur Régional de la Caisse des Dépôts et Consignations
Aurélio RAMIRO – Secrétaire Général de l'Union Départementale CGT
Patrick UGARTE – Président commission Economie/emploi du CESR
Luc VILLET – Chambre des notaires du Loiret



1) Approbation du compte-rendu de la réunion du 24/09/2012

Ph. BEL interroge l'assemblée sur ses remarques éventuelles quant au compte-rendu de la précédente réunion qui, sans retour, est adopté à l'unanimité.

A la demande de R. BESSE, Ph. BEL explique le fonctionnement du comité de pilotage au sein du Conseil de Développement et indique qu'une réunion sera organisée avec X. BEULIN pour définir les orientations de ce groupe de pilotage pour l'année 2013.

Par ailleurs, concernant la participation de certains membres du Conseil de Développement, Ph. BEL annonce qu'un courrier sera envoyé aux membres dont la présence n'aura pas été significative en 2012 afin de leur demander la confirmation de leur intérêt ou de leur désintérêt pour l'année 2013.

2) Nomination du secrétaire de séance

Ph. BEL procède à la désignation d'un secrétaire de séance. Par collège et par ordre alphabétique, c'est J. DUNIS qui est désigné et qui accepte pour le collège Personnalités qualifiées.

3) Dossiers à l'ordre du Jour

Lors de la précédente réunion, et ainsi que cela a été mentionné dans le précédent compte-rendu, un complément d'information avait été demandé sur le risque inondation pour les entreprises. M. CHENESSEAU étant souffrante, elle ne pourra apporter ses précisions ce soir mais elle le fera à la prochaine séance.

a) Lancement de la concertation POCL

Ph. BEL rappelle la décision de RFF de retenir deux tracés : le médian et l'ouest, et de lancer un an et demi de concertation et d'études complémentaires.

C. BIVER, qui suit de près ce dossier, fait le point sur cette nouvelle concertation. Elle présente la nouvelle phase qui s'amorce sur le dossier du POCL.

Elle rappelle le débat public qui a eu lieu de septembre 2011 à janvier 2012 et qui a permis de faire ressortir un large consensus sur un des 4 scénarios proposés à savoir le tracé ouest qui desservait le mieux les territoires entre Paris et Lyon.

Le compte-rendu de la commission nationale de débat public publié en mars 2012 et la décision du Conseil d'Administration de RFF en juin 2012 ont confirmé la poursuite de ce projet et notamment le renforcement de la liaison Clermont – Lyon et surtout le lancement de cette phase intermédiaire de prolongation d'étude pour permettre de faire émerger un seul scénario.

RFF a décidé de garder les deux tracés médian et ouest malgré le large consensus sur le tracé ouest.

Il faut aussi tenir compte du rapport du SNIT, Schéma National d'Infrastructures de Transport qui fait l'objet d'une commission d'études et qui rendra ses conclusions à la fin du premier trimestre 2013 concernant ce projet.

C. BIVER montre sur une carte les deux scénarios, soit par Orléans - Vierzon – Bourges ; soit un passage par le Sancerrois.

CE. LEMAIGNEN indique pour sa part la difficulté de faire accepter aux élus et aux populations le passage d'une voie rapide au sein de leur commune et il ajoute que concernant le tracé ouest que la construction d'un pont sur la Loire coûte extrêmement cher.

O. RENAUDEAU intervient au sujet de l'intérêt de la jonction avec le projet Dessaux – Les Aubrais.

C. BIVER cite ensuite la démarche mise en place par RFF et qui pourrait concerner l'assemblée, à savoir la mise en place d'ateliers citoyens qui concernerait un groupe de 100 personnes qui serait ensuite réparti en sous groupes de 10 personnes environ.

La phase de concertation se déroulera en deux temps :

De novembre 2012 à janvier 2013 : création d'ateliers techniques et des ateliers citoyens.

En février 2013, mise en place d'une commission consultative et d'un comité de pilotage.

Puis dans le 1^{er} semestre, une seconde vague d'ateliers similaires sera mise en place.

C. BIVER indique qu'elle met à disposition des exemplaires du calendrier des dates des ateliers. A Orléans, les deux premiers auront lieu le 28 novembre et le 10 décembre 2012.

Ph. BEL intervient pour insister sur deux points. Premièrement, concernant l'association TGV Grand Centre, il précise qu'il est aisé d'être sociétaire de l'association, le coût est de 20 euros par an. Les adhérents reçoivent directement des informations.

Concernant le second point, Ph. BEL manifeste ses craintes quant à la mobilisation par RFF des personnes sur les ateliers citoyens. Il craint en effet que RFF mobilise plus facilement les opposants au projet au détriment des partisans.

Il insiste pour que les partenaires et ceux qui soutiennent le projet restent mobilisés pendant la période de concertation d'un an et demi.

CE. LEMAIGNEN revient sur les conclusions du SNIT qui seront annoncées à la fin du 1^{er} semestre 2013 et le risque de voir certains projets annulés. Il reste confiant quant au projet POCL car pour la SNCF et pour RFF, il faut doubler la ligne Paris-Lyon.

A la demande de Ph. BEL, l'assemblée ne formule pas de questions ni de remarques.

b) Révision du contrat régional de 3^{ème} génération

CE LEMAIGNEN commente une présentation de la révision du contrat régional de 3^{ème} génération.

Il rappelle que les contrats régionaux d'agglomération sont établis pour 5 ans et qu'ils sont révisables pendant cette période. Il précise qu'il n'y a que les opérations qui sont engagées avant le 31/12/2014 qui seront prises en compte et qu'elles doivent être impérativement mandatées avant le 31/12/2015. Le Président précise que la Région s'est montrée relativement souple jusqu'à présent concernant des opérations qui ont subi un retard pour une raison bien précise et objective et qu'elle a accepté de repousser l'échéance de quelques mois.

Le contrat régional a été adopté en novembre 2009 et se termine fin 2014. Il fait l'objet d'une révision à mi-parcours et les opérations non réalisées ou programmées à la date de révision peuvent être remplacées si elles sont engagées avant décembre 2014 ou mandatées avant décembre 2015.

La révision du contrat régional a lieu actuellement. Le Président rappelle que les opérations AggLO doivent représenter 50 % du contrat régional. A l'heure actuelle, la totalité des engagements des communes de l'AggLO se situe à 31 % avec des écarts entre les communes qui ont 100 % de réalisations contre 0 % pour d'autres.

Cette sous consommation de la part des communes est due au fait qu'elles n'ont pas engagé leurs projets mais aussi parce qu'elles ont décidé de changer d'opération.

L'AggLO a demandé aux communes pour le 23/11/2012 un récapitulatif des projets qu'elles souhaitent modifier par rapport aux opérations initiales afin de les soumettre au Conseil Régional. Il faut, bien sûr, qu'ils soient cohérents avec les priorités du Conseil Régional.

Le Président détaille les différentes situations des communes :

- celles qui ont consommé leur budget et souhaitent avoir encore des subventions,
- celles qui ne souhaitaient pas de droit de tirage au début du contrat régional, qui ont changé d'avis et souhaite disposer de crédits.
- A la demande du Conseil Régional, intégration d'opérations liées au Très Haut Débit.

CE LEMAIGNEN annonce qu'il verra le Président du Conseil Régional prochainement pour statuer sur l'avenant du contrat régional de manière à pouvoir le présenter au Conseil de Communauté du 18 décembre 2012 pour qu'il puisse passer en Commission Permanente à la Région en mars 2013.

Le Président cite une opération importante à faire accepter, c'est l'ARENA dont il détaille le financement par la Région.

Ph. BEL interroge le Président sur la période du contrat régional de 4^{ème} génération qui lui répond qu'il sera abordé en 2015. Ces contrats seront négociés par les bassins de vie ou par les communautés d'agglomérations.

Par ailleurs, la Région considérant que le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire faisant foi, certaines opérations du SRADDT seront prioritaires et seront la trame des nouveaux contrats de territoires.

Ce sont maintenant les priorités régionales qui seront accompagnés par les territoires.

Ph. BEL explique que pour la préparation du contrat régional de 4^{ème} génération, des forums territoriaux seront organisés courant 2013 à l'échelle des bassins de vie.

CE LEMAIGNEN confirme qu'il y aura bien un raisonnement au niveau des bassins de vie avec un contrat unique regroupant l'ensemble des contrats qui répondront aux priorités régionales.

Sur le montant du financement, le Président rappelle que le contrat régional de 3^{ème} génération était de 40 millions d'euros mais il ne connaît pas le montant du futur contrat régional.

A la demande de Ph. BEL, l'assemblée ne formule pas de questions ni de remarques. Il conclut que le sujet est assez technique.

R. BESSE souhaite savoir si après le retour des communes, il y a des changements significatifs. CE LEMAIGNEN répond qu'il y a l'ARENA, une opération d'aménagement urbain à Saran, et une opération mise à niveau du débit avant le Très Haut Débit à La Chapelle Saint Mesmin.

c) Présentation du document « Pour l'attractivité d'Orléans Capitale »

Ph. BEL présente le document « Pour l'attractivité d'Orléans Capitale », fait par le groupe de travail Attractivité qui s'est réuni tout au long de 2012.

Il fait une petite remarque quant aux réunions qui ont eu lieu pour préciser que les idées les plus importantes ont émergé lors de la première réunion.

Il explique ensuite le choix de l'aire urbaine en tant qu'unité territoriale parce qu'elle paraît la plus représentative de ce qu'est le grand Orléans.

Concernant la démographie et la migration urbaine, le solde migratoire est devenu négatif alors qu'il a été très largement positif jusqu'en 1975. Le constat sur le chômage est inquiétant car sur la période de 2008 à aujourd'hui, le chômage s'est aggravé de 2,70 %.

Orléans serait-il moins attractif de ce qu'il a pu être ? C'est la question à laquelle s'est attaché le groupe de travail pour y répondre. Il cite les avantages d'Orléans qui sont toujours les mêmes :

- sa proximité par rapport à Paris.
- la beauté de la Loire,
- des infrastructures routières de qualité,
- des entreprises performantes
- un campus avec une recherche et innovation de qualité
- une ville de plus en plus belle,
- des responsables politiques et économiques dynamiques.

Il fait le constat des changements qui sont intervenus et qui ont contribué à changer l'image d'Orléans aujourd'hui.

Il cite le phénomène de décentralisation de Paris qui s'est épuisé et celui de la mondialisation qui est arrivé. La géographie a elle aussi évolué. Certes, Paris est toujours proche mais l'est également pour d'autres villes qui, grâce aux infrastructures comme le TGV, se sont rapprochées de la capitale.

La crise est arrivée et peut-être qu'Orléans a été plus sensible que les autres villes à ce phénomène car la désindustrialisation a probablement marqué le territoire plus que sur d'autres. Par ailleurs, et c'est un élément important, l'attractivité est devenue relative. Elle est bonne si elle est meilleure que chez le voisin.

Il rappelle les études qui ont apporté des éléments notamment le document de l'agence d'urbanisme sur la comparaison de l'aire urbaine d'Orléans avec les 30 aires urbaines les plus importantes et avec 5 villes de taille comparable.

Une autre étude sur l'attractivité a aidé Ph. BEL, il s'agit d'un document fait par la section prospective du CESER sur l'attractivité des bassins démographiques, et notamment la comparaison entre Orléans et Tours (référence page 9 à un tableau comparatif).

Il explique que ce travail est fait à partir de données INSEE et sur la base d'un ressenti d'une trentaine de personnes assises autour de la table représentant la région et de catégories socio-économiques représentatives. Il relate d'ailleurs que les Tourangeaux étaient assez fiers de leur ville alors que les Orléanais étaient plus modestes.

Ph. BEL précise que Médiascopie a fait le même constat pour son approche sur le marketing territorial.

Il s'interroge sur la puissance des atouts d'Orléans, notamment sur la proximité de Paris. Il évoque la « banane bleue » au niveau européen qui est un endroit où il y a la plus forte concentration économique et démographique et qui va de Londres à Strasbourg, en passant par Lyon, et filant sur Turin. Orléans en est exclu.

Concernant Orléans, capitale régionale. C'est vraisemblablement un atout économique et politique mais seulement depuis 2 ou 3 ans.

L'excellence de la recherche est toujours présente mais a-t-elle la notoriété qu'elle mérite. Concernant les succès économiques, les grandes entreprises fonctionnent bien. Le taux de création d'entreprises est plus élevé que le taux national mais le territoire a souffert de la désindustrialisation.

Le cadre de vie est toujours remarquable mais n'est plus exceptionnel.

Concernant les faiblesses, elles se sont aggravées aussi de manière relative. Ph. BEL cite le déficit médical du au manque de médecin mais il explique que les besoins en médecins ont augmenté à cause de l'augmentation de la démographie et également à cause du souhait des habitants de mieux se soigner. Le ressenti de cette faiblesse est supérieur à l'heure actuelle par rapport au passé.

L'enseignement supérieur est-il suffisant. Il est certes de qualité mais le nombre de formations proposées a ses limites

L'exclusion du réseau TGV est plus grave aujourd'hui car plus de villes y ont accès par rapport à autrefois.

Concernant les capacités d'accueil, Orléans n'a pas les équipements nécessaires.

Ph. BEL cite ensuite les avantages concurrentiels d'Orléans par rapport aux autres villes. Il commence par la densité des projets pour la ville. Il évoque la deuxième ligne de tramway en premier lieu, l'embellissement de la ville, le pôle santé au Nord et le nouvel hôpital au Sud.

O. RENAUDEAU intervient pour signifier son regret de n'avoir pas vu la « télémédecine » comme sujet abordé dans le document car c'est un système d'avenir pour compenser le déficit médical. Il cite un des ses établissements sélectionnés par l'A.R.S. pour être le promoteur dans le Programme Régional de Santé en Télémédecine (PRST). Le principe consiste à développer une télé consultation en cardiologie entre la clinique de la Reine Blanche et le centre hospitalier de Romorantin, puis d'autres établissements dans un deuxième temps.

Il évoque aussi le manque de généralistes et de spécialistes qui, lorsqu'ils souhaitent s'implanter, veulent le faire près des établissements de santé car ils souhaitent avoir un lien et le système de téléconsultation est un système bien adapté. Ph. BEL confirme que cela n'a pas été abordé en groupe de travail.

Concernant les succès universitaires aux investissements d'avenir, Ph. BEL regrette que qu'il y ait eu un manque de communication sur le sujet.

Il aborde ensuite les projets à court terme comme le FRAC, monument qui se voit et qui va faire parler de lui au moment de son inauguration en avril 2013.

Il aborde aussi les projets à moyen terme :

- L'ARENA, qui sera un « phare » à Orléans,
- L'implantation des étudiants sur le site Madeleine et le nouvel hôpital.
- DESSAUX qui est un projet à moyen et à long terme non connu des habitants, et qui sera un poumon d'oxygène à Orléans.

D. GUILLERMIN regrette que DESSAUX soit évoqué comme requalification de zone et non comme projet de centre d'affaire. Pour lui, c'est un projet d'aménagement urbain avec l'ambition d'une ouverture de la gare à l'ouest. Il y aura bien les locaux de la C.C.I. et des organismes et des partenaires au service des entreprises.

Ph. BEL évoque ensuite la liste des projets qui peuvent corriger les faiblesses et renforcer les atouts.

Corriger les faiblesses :

- le pôle ORELIANCE et le CHRO vont attirer les médecins avec des conditions de travail optimum.
- L'installation de la 5^{ème} année de médecine grâce à la communauté hospitalière territoriale qui en liaison avec le CHU de Tours a installé deux chefs de clinique à Orléans.

Ph. BEL fait la remarque sur le manque de communication sur le pôle santé. Ce que confirme CE LEMAIGNEN qui rappelle que l'hôpital représente pourtant un investissement de 650 millions d'euros, soit la somme des deux lignes de tram.

Concernant l'Université, Ph. BEL indique que l'image de l'université est liée à l'image de la ville d'Orléans. De ce point de vue, il évoque le manque de communication de l'université et surtout le manque de lien entre la recherche et l'université.

Concernant le POCL, Ph. BEL insiste sur ce projet qui doit être accompagné jusqu'à la décision finale même si c'est un projet à long terme.

Ph. BEL revient sur le projet DESSAUX car pour lui la question principale reste l'objectif du projet. Quelle est l'ambition et la cohérence de ce projet avec les autres projets de la ville.

Renforcer les atouts :

- la situation géographique se renforce par le POCL et aussi par la question du Grand Paris. Il y a eu un colloque sur le sujet. Si Orléans assume pleinement le rôle de Capitale Régionale et si Orléans acquiert une certaine autonomie par rapport à Paris, des liens peuvent être alors créés sans lien de dépendance pour avoir des partenariats sur des complémentarités de pôles de compétences, sur le desserrement d'Orsay. Ce serait alors un moyen de redonner un avantage concurrentiel au titre de sa situation géographique.
- Si Orléans s'affirme comme capitale régionale, cela aura des retombées régionales.
- Le levier, c'est la communication :
 - o Oser les ambitions
 - o Soutenir les ambitions
 - o La marque

La communication a une place centrale dans le renforcement de l'attractivité pour Ph. BEL, c'est même l'outil du succès des projets et c'est aussi le berceau des ambitions car en mutualisant les budgets, en rassemblant les acteurs, il y a une obligation de décider entre eux des messages sur lesquels ils vont communiquer.

Pour savoir sur quels messages il faut communiquer, il faut bien se mettre d'accord sur les ambitions.

La communication oblige les acteurs à leur faire choisir les ambitions qu'ils vont soutenir et aller dans le même sens. C'est d'ailleurs la raison du succès de certaines villes.

Ph. BEL souligne la démarche de marketing territorial qui réunit des acteurs et les oblige à choisir des ambitions et à les soutenir en combattant les idées fausses.

La communication peut aussi lutter contre des idées fausses comme celles qui consistent :

- à dire que les investissements seraient contre les valeurs sociales
- qu'il faut être modeste parce qu'il y a nécessité de réduire la dette
- qu'il faut définir une priorité et en oublier les autres.

Il évoque aussi la marque, qui n'est pas un gadget, et qui est un symbole qui donne du sens. La marque qui sera choisie sera porteuse des ambitions pour Orléans.

Il conclut en évoquant l'ambition d'Orléans Capitale qui pourrait être une marque.

La gouvernance collective de cette marque va être une nouvelle étape qui va rendre nécessaire le consensus des acteurs locaux politiques et économiques.

Il évoque une communication plus sexy d'Orléans qui pourrait être choisie.

Il cite une remarque lue sur la place de l'Etape : Jeanne d'Arc, audacieuse, courageuse, téméraire.

D. GUILLERMIN revient sur DESSAUX en regrettant qu'il soit vu comme une zone d'aménagement urbain car pour lui il a aussi vocation à être attractif pour les entreprises.

CE LEMAIGNEN revient sur le marketing territorial qui pour lui ne sert à rien s'il n'y a pas de réflexion commune pour améliorer la gouvernance économique.

Par ailleurs, CE LEMAIGNEN souhaite, concernant la différenciation stratégique, que dans le groupe de travail, il y ait une réflexion sur la différenciation stratégique à Orléans et qu'un rapport écrit lui soit transmis.

Ph. BEL en prend note et ajoute qu'il faut que ces réflexions soient spécifiques à Orléans. Il cite le laboratoire LVMH qui s'installe dans l'agglomération et qui est un choix stratégique.

CE LEMAIGNEN intervient pour préciser que les non orléanais sont plus patriotes que les natifs de la ville.

J. GOEPFERT évoque la prise de conscience des orléanais quant à la richesse de leur tissu économique lors de la recherche des mots qualifiant le territoire orléanais dans la démarche de marketing territorial.

J. DUNIS intervient et félicite le travail réalisé par le groupe de travail.

Il précise que pour lui, la communication est un art difficile. Il ne partage pas l'idée de la modestie des Orléanais. Orléans, vue de l'extérieur, est une ville fermée, tournée sur elle-même. Il indique que les Orléanais sont souvent vus comme arrogants hors région et en région.

B. LONCEINT félicite le travail de fond. Il fait la remarque sur le passé évoqué mais regrette le peu de perspectives à 10 – 15 ans. Il souhaiterait que tous les acteurs, quelque soit leur étiquette politique, aient ensemble la volonté de défendre le territoire et de soutenir les ambitions du territoire.

Il insiste sur l'importance de la marque. Il apprécie la marque Orléans Capitale bien qu'elle soit un peu courte. Il suggère Orléans, cœur de France ou Orléans, Centre de France....

Ph. BEL rappelle le soutien permanent des chefs d'entreprise de Reims pour soutenir leur ville, ainsi que la mobilisation des sportifs de cette ville qui n'ont jamais manqué de citer Reims à de nombreuses reprises des Jeux Olympiques de Londres de l'été 2012.

Il conclut en appelant chacun à réfléchir et à répondre à la demande du Président Lemaigen sur la question des axes stratégiques de différenciation d'Orléans par rapport aux autres villes comparables.

Il annonce qu'au prochain conseil de développement, S. LEFEVRE fera une présentation de la contribution du Centre des Jeunes Dirigeants (CJD)

La séance est levée à 19h15.

La prochaine réunion plénière du Conseil de Développement se déroulera le 14 janvier 2013 de 17h à 19h